

le bulletin de liaison



NAO (salaires) à Naval Group Une grève dans le secteur de l'armement

C'est une grève qui n'est pas passée inaperçue, et pour cause, elle s'est déroulée au sein du leader européen du secteur du naval « de défense ». Plusieurs organisations syndicales, dont SUD Industrie qui est présente sur deux sites (Ruelle et Toulon), ont appelé les salariés à se mobiliser pour revendiquer des augmentations de salaires. Une première journée avait déjà eu lieu le 28 février, mais la direction est revenue avec une seconde proposition sous forme de provocation malgré le retour au calendrier initial à la demande des syndicats. En ayant voulu transférer une partie des augmentations générales des cadres et non-cadres en prime de partage de la valeur, la direction de NavalGroup a souhaité contourner le principe même d'augmentation dans le cadre des négociations salariales. Avec une inflation en 2023 à plus de 4,9%, l'enveloppe globale de 4,3% de la masse salariale était bien en dessous du coût de la vie pour le personnel. Avec 251 millions d'euros de résultat net et 8 millions d'euros de bénéfices grâce à des placements financiers, Naval Group se porte très bien, et l'État avec, qui



empoche la moitié des bénéfices au détriment des salariés. Les plus hauts cadres de l'entreprise ne sont pas non plus lésés, et l'augmentation réclamée de 6% est un minimum dans ces conditions. Outre l'unité syndicale qui s'est constituée sur des bases revendicatives, c'est surtout la mobilisation inter-sites qu'il convient de saluer et qui montre l'exemple : quelque soit son entreprise, il n'est pas possible de gagner à long terme sans construction d'un outil syndical de lutte et démocratique qui s'adresse à l'ensemble du personnel des différents établissements. L'harmonisation par la haut des salaires, conditions de travail passe par l'harmonisation du rapport de force et une solidarité concrète. Ça serait une erreur d'engranger des négociations par établissements, même en cas de « bastion syndical », puisque nous avons tous les mêmes intérêts y compris en cas de défense de l'emploi. Saluons chaleureusement la mobilisation des camarades qui montrent la voie à suivre et qu'il faudra généraliser dans l'armement.

CAC 40 : Toujours plus de milliards d'euros de bénéfices

Ce sont encore et toujours des dizaines et dizaines de milliards d'euros qui sont dégagés comme bénéfices par plusieurs entreprises, notamment du CAC 40. Les directions de ces entreprises, ne sachant plus quoi faire de tout cet argent, tentent de repeindre la façade en distribuant quelques miettes aux salariés. A cela rappelons trois choses : cet argent dégagé l'est avant tout grâce aux marges rendues possibles par l'exploitation d'une

grande partie des salariés, aux salaires bas et conditions de travail dégradées. Ces entreprises continuent également de bénéficier d'une fiscalité avantageuse et de nombreuses subventions, sans contrôle des travailleurs et de leurs représentants. Enfin, rien de tel que d'augmenter les prix pour engranger des bénéfices, rendant les produits de plus en plus inaccessibles : de l'agro-alimentaire à l'automobile, la même histoire !



Union Fédérale SUD industrie

10, Avenue Rachel
75018 Paris

permanence@sudindustrie.org

www.sudindustrie.org

01.42.94.98.86

Co-secrétaires :

Francky Poiriez & Jérôme Massin

Trésorerie

Laurent Volonté 06.29.62.43.33

Marc Tzwangue 06.82.55.83.16

tresorerie@sudindustrie.org

Coordination - vie interne

Julien - 06.51.00.95.52

coordination@sudindustrie.org

Formation syndicale & IFESIS

Francis Fontana 06.30.71.78.22

Bernard Guillerey 06.70.93.61.51

formation@sudindustrie.org

Juridique

Mohamed Khenniche 06.66.61.04.12

Lucie Gomez 06.71.33.85.27

Sami Hamida 06.31.84.54.09

juridique@sudindustrie.org

Laïcité & lutte contre les discriminations

Francky & Julien

laicite@sudindustrie.org

International

Sami et Marc

international@sudindustrie.org

Boutique militante

Jérôme Massin 06.70.27.78.35

Zakaria Mortaji 06.50.32.68.06

boutique@sudindustrie.org

Luttes

Florent Cariou 07.86.15.86.84

luttes@sudindustrie.org

Communication

Janète Pereira 06.40.14.61.91

Bernard & Florent

communication@sudindustrie.org

Liaisons d'activité

Auto (Marc), caoutchouc (Nicolas),
Agro-alimentaire (Mickael) : contac-
tez directement la permanence@

SATELEC (BTP)

L'entreprise Satelec compte plus d'un millier de salariés répartis sur différents sites. Aux dernières élections, le personnel avait plébiscité SUD industrie en lui donnant la première place, grâce au travail de terrain important depuis des années du syndicat. Les élections qui se sont ouvertes à nouveau en mars revêtent un enjeu particulier du fait de transformations importantes : découpage de l'entreprise avec la casse des périmètres et filialisation, démission en nombre dans le périmètre « industrie », demandes importantes de mutation... SUD revendiquait et portait la semaine de 4 jours, la limitation et l'encadrement des déplacements entre le domicile et lieu de travail, une transparence dans le cadre des mandats CSE. SUD conserve le score honorable de 30% malgré le transfert d'une partie du personnel dans d'autres entités, et devient ainsi le deuxième syndicat de l'entreprise.

CONGRES SOLIDAIRES

L'Union Fédérale SUD industrie en sa qualité de membre de SUD/Solidaire participera au congrès national interprofessionnel qui se tiendra en avril 2024. Nous y porterons notre vision d'un syndicalisme de transformation sociale, démocratique, avec une volonté de massification qui doit passer par le développement de notre outil et non avec un rapprochement avec l'appareil de la CGT ou la FSU. Convaincus également que le syndicalisme doit être celui « pour et par les travailleurs », nous nous opposerons de toutes nos forces aux collectifs et autres ONG de type « alliance écologique et sociale », tant sur le fond que sur la forme. Enfin, outre le rappel fondamental du respect de nos statuts et valeurs pour Solidaires, nous remettrons au centre des débats une vision universaliste de l'antiracisme, en condamnant tous les fascismes mais aussi tous les intégrismes religieux.

Suppressions d'emplois et PSE en cours : comment continuer de défendre l'emploi et la réindustrialisation ?

Plusieurs syndicats SUD Industrie sont confrontés (encore) à des réorganisations avec à la clé des suppressions d'emplois et licenciements collectifs annoncés : Continental (SUD industrie 31-09), Midi-Libre (SUD Industrie Méditerranée), ZF Autocruise (SUD industrie 29), Bosch (SUD industrie Basse-Normandie). Derrière de beaux discours sur la réindustrialisation nécessaire, le patronat continue de privilégier la rentabilité à tout prix. Pour l'Union Fédérale SUD industrie, ces luttes, bien que nécessaires et vitales pour défendre les salariés, l'emploi et l'ancrage territorial, doivent aboutir à une campagne nationale pour obtenir de nouveaux droits. Un droit de VETO du CSE, qui empêcherait ainsi certaines décisions de l'employeur, et permettrait aux représentants du personnel majoritaires de bloquer certains choix stratégiques est une nécessité. Faisons en sorte de continuer à le porter !

Temps partiel imposé, machine à précarité !

Les chiffres ont la vie dure : si la proportion des temps partiels imposés d'après plusieurs statistiques est plus importante chez les hommes à temps partiels (33%) que chez les femmes (26%), ces mêmes temps partiels imposés concernent surtout...72% de femmes ! Avec presque un million de temps partiels imposés, soit presque trois fois plus que les hommes, le constat est clair ; ces données cachent cependant certaines disparités : âge, qualifications, les secteurs d'activités mais aussi... la notion même de « temps partiel imposé ». En effet, de nombreuses personnes, majoritairement des femmes d'ailleurs, ne répondent pas forcément dans les enquêtes qu'elles aimeraient travailler plus « parce qu'elles n'ont pas la possibilité de faire garder leurs jeunes enfants à un prix abordable, par exemple » rappelle l'observatoire des inégalités. Ainsi, derrière la notion de temps partiel imposé, il y a aussi des contraintes « subies ». Les dernières réformes instaurant un palier minimum d'heures pour le temps partiel a eu des effets positifs, mais vite contre-balançés par des stratégies patronales de contournement, surtout dans les secteurs précaires. Au final, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes passe déjà par la résolution de ces temps partiels qui fragilisent grandement les conditions de vie. L'Union Fédérale SUD Industrie, qui porte haut et fort les questions d'égalité rappelle son cahier revendicatif : encadrement des salaires de 1 à 5, renforcement des conventions collectives à travers les qualifications et évolutions de carrière, limitation des temps partiels, augmentations générales uniformes, mais aussi une réelle politique familiale aux allocations universelles ou le service public de la petite enfance. Avec toute la revalorisation salariale nécessaire notamment de ces métiers, encore une fois fortement féminisée. Dans l'industrie, des secteurs comme l'agro-alimentaire, les problématiques restent les mêmes avec des salaires qui plafonnent à quelques euros au dessus du SMIC : la redistribution des richesses, pour l'imposer, il faudra lutter !